



# De la prise de conscience à l'action

---

## MÉMOIRE

NUMÉRO 38 | MARS 2025

Parler de la gravité avec gravité : réexamen de la symétrie des genres et de la violence mutuelle dans la violence entre partenaires intimes par le biais des types de rôles associés aux incidents de violence entre partenaires intimes signalés à la police





À l'Université Simon Fraser, nous vivons et travaillons sur les territoires traditionnels non cédés des Salish du littoral des nations x<sup>w</sup>məθkwəy̓əm (Musqueam), Skwxwú7mesh (Squamish), et Səlí'lwətał (Tsleil-Waututh).

## CITATION SUGGÉRÉE

Jackson, M., Giles, C., et Davis, G. (2025). *Parler de la gravité avec gravité : réexamen de la symétrie des genres et de la violence mutuelle dans la violence entre partenaires intimes par le biais des types de rôles associés aux incidents de violence entre partenaires intimes signalés à la police*. Vancouver, BC : The FRED Centre for Research on Violence Against Women and Children, Simon Fraser University, 2025. ISBN 978-1-998746-06-4.

## LÉGISLATION CITÉE

Loi sur le divorce du Canada (LRC 1985, ch 3 (2<sup>e</sup> suppl.)) Modifiée le 1<sup>er</sup> mars 2021  
<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/d-3.4/>

## CONCEPTION

Ravinder Hans, assistante de rédaction au Centre de recherche et d'éducation sur la violence contre les femmes et les enfants

## TRADUCTION

MCIS Language Solutions

## DITES-NOUS CE QUE VOUS PENSEZ DU PRÉSENT DOCUMENT

Cliquez sur le lien suivant pour faire des commentaires sur le présent document ou suggérer des ressources : [https://uwo.eu.qualtrics.com/jfe/form/SV\\_bQPgoQ57z58PpC6](https://uwo.eu.qualtrics.com/jfe/form/SV_bQPgoQ57z58PpC6)

## DITES-NOUS CE QUE VOUS PENSEZ DU PRÉSENT DOCUMENT

<http://eepurl.com/hp7bXT>



Department of Justice  
Canada

Ministère de la Justice  
Canada



## AFFILIATIONS

### **Margaret Jackson**

Professeure émérite  
École de criminologie  
Université Simon Fraser  
8888, Promenade University  
Burnaby, Colombie-Britannique  
[margarej@sfu.ca](mailto:margarej@sfu.ca)

### **Christopher Giles**

Professeur  
Département de criminologie  
Université polytechnique de Kwantlen  
12666 72 Avenue  
Surrey, Colombie-Britannique  
[chris.giles@kpu.ca](mailto:chris.giles@kpu.ca)

### **Garth Davies**

Professeur agrégé  
École de criminologie  
Université Simon Fraser  
8888, Promenade University  
Burnaby, Colombie-Britannique  
[garth\\_davies\\_a@sfu.ca](mailto:garth_davies_a@sfu.ca)

# Parler de la gravité avec gravité : réexamen de la symétrie des genres et de la violence mutuelle dans la violence entre partenaires intimes par le biais des types de rôles associés aux incidents de violence entre partenaires intimes signalés à la police

## AVANT-PROPOS

Le présent document d'apprentissage constitue un sommaire des informations et des résultats présentés dans l'article de recherche : Jackson, M., Giles, C. et Davis, G. (2024). Parler de la gravité avec gravité : réexamen de la symétrie des genres et de la violence mutuelle dans la violence entre partenaires intimes par le biais des types de rôles associés aux incidents de violence entre partenaires intimes signalés à la police. [TRADUCTION] *Revue canadienne de criminologie et de justice pénale*, 66(2), 46-66.

## INTRODUCTION

L'étude abordée dans ce document d'apprentissage examine la symétrie et l'asymétrie des genres ainsi que la violence mutuelle dans des incidents de violence entre partenaires intimes (VPI) signalés à la police. Une vaste base de données d'incidents de VPI enregistrés par la police a été analysée sur une période de quatre ans (2009-2012) afin d'examiner les tendances de ce phénomène. L'analyse se concentre sur les rôles (en tant que victime et auteur) dans des incidents de VPI signalés à la police, en portant une attention particulière aux récidivistes, tant parmi les auteurs que parmi les victimes.

## LES DÉBUTS

La symétrie ou l'équivalence des genres demeure un concept controversé dans la recherche sur la violence entre partenaires intimes (VPI). Selon cette notion, les hommes et les femmes sont tout aussi susceptibles d'initier et de commettre des actes de violence contre leur partenaire intime au sein de leur relation (Straus et Mickey, 2012). Dans les années 1970, lorsque la VPI attirait davantage l'attention du public, elle a été plus fréquemment criminalisée par la police (Cross, 2022). Deux principales sources d'information sur la VPI ont alors été privilégiées : les enquêtes de victimisation (EV-VPI) et les statistiques policières (SP-VPI).

Un nombre important de recherches fondées sur des modèles de victimisation ont révélé que les hommes et les femmes sont également susceptibles de commettre des actes de violence au sein de leur relation (Archer, 2002; Desmarais, Reeves, Nicholls, Telford et Fiebert, 2012a, 2012b). Cette constatation se dégage malgré la reconnaissance que, même si les femmes peuvent initier la violence, elles sont plus susceptibles d'être victimes de violences plus graves que les hommes. Par exemple, une étude menée en Angleterre a révélé que la violence exercée par les hommes à l'encontre de leur partenaire féminine était nettement plus grave que celle exercée par les femmes contre leur partenaire masculin (Hester, 2013).

Les incidents de violence entre partenaires intimes signalés à la police au Canada indiquent que les hommes commettent des formes plus graves de violence à l'encontre des femmes victimes. (Statistique Canada, 2022). Burczycka (2016) a également constaté des différences notables en 2014 entre la gravité de la violence subie par les femmes par rapport aux hommes. Les femmes étaient deux fois plus susceptibles que les hommes d'être agressées sexuellement, battues, étranglées ou menacées avec une arme à feu ou un couteau (34 % contre 16 %, respectivement).

D'autre part, la nature controversée des résultats des enquêtes de victimisation (EV-VPI), qui démontrent que les hommes et les femmes commettent et subissent la VPI de manière égale, a donné lieu à diverses critiques concernant à la fois l'approche des enquêtes de victimisation et l'utilisation des échelles Conflict Tactics Scale (CTS) ou de la version améliorée (CTS2), souvent employée pour analyser ces données (DeKeseredy et Schwartz, 1998; Johnson, 2011; Kimmel, 2002; Michalski, 2005).

Les deux approches fournissent des perspectives différentes sur la VPI (voir Neilson, 2020; Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, 2010). Les données policières indiquent que les hommes sont les auteurs de manière disproportionnée dans la majorité des incidents de SP-VPI. En revanche, les EV-VPI, comme celles utilisées dans les études sur les conflits familiaux, portent à croire que les hommes et les femmes ont tendance à être tout aussi susceptibles d'initier des actes de violence les uns envers les autres au sein de leur relation intime (Desmarais et coll., 2012a). Dans son article de recherche de 2011, Strauss fait valoir que la violence « ordinaire », comme les gifles, les bousculades et le lancement d'objets sur un partenaire, est répandue dans la population générale et présente une symétrie des genres. Par contre, la violence « grave », comme l'étranglement, les coups de poing et les attaques au moyen d'objets, est rare dans la population générale mais prédominante chez les hommes.

En utilisant des données de l'Enquête sociale générale (ESG) canadienne de 2014 sur la victimisation, Lysova, Dim et Dutton (2019) ont mesuré la violence physique, y compris la violence sexuelle, en utilisant une version révisée des échelles CTS2.<sup>1</sup> Deux des résultats indiquant une symétrie des genres ont été les suivants : i) 35 % des hommes et 34 % des femmes victimes de EV-VPI ont été confrontées à des comportements de contrôle élevés, définis comme le type de violence le plus grave connu sous le nom de « terrorisme intime »;<sup>2</sup> ii) 22 % des hommes et 19 % des femmes victimes de EV-VPI ont subi une violence physique grave associée à des comportements de contrôle élevés. En ce qui concerne les résultats asymétriques des genres, les auteurs ont toutefois conclu que les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'être signalées comme victimes d'homicide conjugal, d'agression sexuelle, de harcèlement criminel et de menaces proférées dans le cadre d'une relation intime. Ces constatations témoignent de la nature plus grave des types d'infractions liées à la EV-VPI perpétrée contre les femmes (Lysova et coll., 2019).

Statistique Canada a publié les résultats d'une enquête visant à évaluer les expériences des victimes de EV-VPI, ainsi que la fréquence et les conséquences de cette violence. Plus d'une femme victime de EV-VPI sur 10 (soit 12 %) ont déclaré avoir subi au moins un comportement violent quotidiennement au cours des 12 derniers mois. Cette proportion était inférieure chez les hommes victimes, s'élevant à 6 %. La peur est nettement plus courante chez les femmes victimes de VPI : près de 4 femmes sur 10 (soit 37 %) ont déclaré avoir craint leur partenaire à un moment donné de leur vie en raison de leurs expériences, bien au-dessus de la proportion d'hommes (soit 9 %) (Cotter, 2022).

Parmi les principales critiques concernant les échelles CTS et CTS2, on note leur focalisation exclusive sur les actes de violence, sans la prise en compte de l'éventuelle inexactitude des rapports rétrospectifs sur les incidents de l'année écoulée, notamment chez les personnes exposées de manière répétée à la EV-VPI. En outre, ces échelles établissent des distinctions stéréotypées entre violence mineure et violence grave (Dobash, Dobash, Wilson et Daly, 1992). On devrait insérer un addenda se rapportant à une question soulevée par Kimmel (2002), qui souligne deux anomalies statistiques remettant en question les résultats sur la symétrie des genres dans EV-VPI. Kimmel (2002 : 1336) souligne la nécessité d'expliquer la disproportion marquée du nombre de femmes présentes dans les refuges et les établissements de soins d'urgence. En outre, l'auteur fait valoir également que les affirmations de symétrie des genres « doivent être conciliées » avec le fait que « les hommes sont beaucoup plus susceptibles de recourir à la violence que les femmes » dans tous les autres types de crimes violents.

## **STATISTIQUES POLICIÈRES SUR LES INCIDENTS DE VIOLENCE ENTRE PARTENAIRE INTIMES**

Les statistiques policières sur la criminalité montrent systématiquement la nature sexospécifique des incidents de VPI signalée à la police. Les données de Statistique Canada (2023) sur la violence familiale et la violence entre partenaires intimes enregistrées par la police indiquent que ces catégories constituent des problèmes sociaux importants, les taux étant de 337 victimes pour 100 000 habitants pour la violence familiale et de 346 victimes pour 100 000 habitants pour les incidents de violence entre partenaires intimes signalés à la police. Les données montrent que, parmi ces taux globaux, les taux de violence familiale chez les femmes de 12 ans ou plus sont plus de deux fois supérieurs à ceux des hommes et les taux de violence entre partenaires intimes sont plus de trois fois supérieurs à ceux des hommes.

Les données empiriques révèlent que les femmes subissent des préjudices plus graves dans un plus grand nombre d'incidents de SP-VPI. Au début des années 1990, Dobash et coll. (1992 : 75) font référence aux résultats d'un rapport des National Crime Studies des États-Unis rédigé par Schwartz (1987), qui note que « plus de 13 fois plus de femmes [que d'hommes] consultent un médecin privé pour des lésions subies lors d'une agression conjugale ».

Toutefois, les statistiques sur les incidents de criminalité signalés à la police sont limitées par plusieurs facteurs. Un facteur principal est que l'incident doit être signalé à la police. Les données de l'ESG de 2019 sur la sécurité des Canadiens indiquent que la grande majorité (soit 80 %) des victimes de violence entre partenaires intimes ont déclaré ne pas avoir signalé à la police les actes de violence subis. Compte tenu de la nature complexe des relations intimes, le rapport fait état de la violence entre partenaires intimes, particulièrement sujette au sous-signallement. Les raisons pour lesquelles les victimes pourraient être réticentes ou incapables de signaler les violences conjugales à la police peuvent en partie être liées à l'existence d'enfants communs ou à une dépendance financière. (Conroy, 2021). D'autre part, les recherches sur le signalement indiquent que les femmes victimes de EV-VPI, étaient trois fois plus susceptibles que les hommes victimes de ce genre de violence de signaler ces incidents à la police (Brennan, 2011). Des recherches qualitatives ont révélé que les hommes ayant subi des violences physiques infligées par leur partenaire indiquaient qu'ils n'avaient pas signalé ces incidents, car ils estimaient ne pas avoir réussi à acquérir les caractéristiques masculines culturellement définies, par exemple l'indépendance, la force, la ténacité et l'autonomie. Par conséquent, les hommes se sentaient émasculés et marginalisés (Hine, Bates et Wallace, 2020; National Clearing House on Violence, 2002 : 6).

## NÉCESSITÉ DE CONTEXTE POUR LES ÉTUDES SUR LA VICTIMISATION ET LES STATISTIQUES POLICIÈRES

Par conséquent, on avance que les deux approches, les études sur la victimisation (par exemple, celles utilisant les échelles CTS) et les études fondées sur des données policières, pourraient bénéficier d'informations contextuelles plus approfondies. Néanmoins, les recherches indiquent que les femmes sont moins susceptibles de sur-signaler le comportement de leur partenaire (Martinson et Jackson, 2017). Kimmel (2002 : 1345) souligne que les femmes, en plus de surestimer leur propre violence, ont également tendance à minimiser ou à normaliser la violence infligée par leur partenaire, voire à l'excuser, car elles estiment qu'elles « méritent cette violence ». De plus, Kimmel (2002 : 1345) affirme que les hommes peuvent surestimer la violence infligée par leur partenaire en raison des mêmes normes de masculinité qui s'appliquent aux femmes.<sup>3</sup> Bien que ce point ne soit pas l'objet du présent document d'apprentissage, une variante de la question de la symétrie des genres découle d'un examen de la violence mutuelle ou de la violence bidirectionnelle, où le comportement est décrit comme survenant simultanément entre les deux partenaires (Ahmed, Helmus et Lysova, 2024).<sup>4</sup>

Le débat sur la symétrie des genres dans la violence entre partenaires intimes demeure particulièrement pertinent pour plusieurs raisons. Premièrement, ce débat ne se limite pas à une question théorique ou idéologique, car il a également d'importantes implications pratiques. Deuxièmement, il entraîne des répercussions sociales plus larges. Il peut influencer le type d'interventions mises en place (Brown, 2012; Lysova et coll., 2019) ainsi que la manière dont les hommes et les femmes sont touchés et les solutions offertes pour répondre aux besoins immédiats et à long terme de ces victimes (Lysova et coll., 2019).

### ÉTUDE EN COURS

La présente étude porte sur la compréhension des incidents de SP-VPI dans le contexte de la récidive, tant parmi les auteurs que parmi les victimes, et ce, à partir des données policières sur la VPI. Elle analyse ces dynamiques par l'examen des séquences de rôles de victime et d'auteur en établissant l'historique des rôles (définis plus loin) pour chaque personne figurant dans les données. Les données policières reliant les incidents de SP-VPI à des personnes individuelles constituent une source appropriée pour cette recherche, car les dates associées à chaque incident de VPI permettent de créer l'*historique des rôles* (c'est-à-dire les rôles de victime et d'auteur) pour chaque personne. Ce faisant, cette recherche vise à aborder certaines des limitations des études fondées sur la victimisation, comme la difficulté d'analyser les incidents répétés et les limitations des études fondées sur les données officielles de la police, qui se concentrent principalement sur les incidents de VPI et non sur l'historique des rôles. L'historique des rôles des personnes, établis à partir des incidents de VPI signalés à la police, offrent l'occasion d'examiner plusieurs questions relatives à la recherche sur la VPI en général ainsi qu'au débat sur la symétrie et l'asymétrie des genres en particulier. Voici les questions de recherche qui guident cette étude :

1. Quels sont les tendances observés de symétrie et d'asymétrie dans le contexte des incidents de VPI signalés à la police pour les hommes et les femmes ayant des contacts répétés avec la police (au fil du temps)?
2. Le nombre d'incidents enregistrés par la police associés à des personnes a-t-il une incidence sur les tendances d'association des rôles de victime et d'auteur pour les contacts répétés

- ultérieurs avec la police relativement à la VPI (l'historique des contacts)?
3. Quels sont les tendances de séquence de la VPI dans l'historique des rôles des hommes et des femmes ayant un nombre différent de contacts avec la police relativement à la VPI?

## MÉTHODE

### BASE DE DONNÉES

Les données analysées dans le cadre de la présente recherche se composent de tous les incidents de VPI et les personnes qui y sont associées, survenus de 2009 à 2012, provenant d'un important service de police de la Colombie-Britannique. Au cours de cette période de quatre ans, ce service de police a enregistré 31 721 incidents de VPI.<sup>5</sup> Ces incidents de VPI sont associés à 31 922 rôles d'auteur et à 34 907 rôles de victime, soit un total de 66 829 rôles pour lesquels des entrées valides indiquent le genre des personnes impliquées dans de tels incidents. Parmi ces 66 829 rôles, 50 833 personnes particulières (dont 25 720 hommes et 25 113 femmes) avaient un ou plusieurs rôles de victime ou d'auteur dans les données. La structure du système de gestion des dossiers (SGD) permet d'associer à chaque incident plusieurs rôles d'auteur (c'est-à-dire plusieurs chefs d'accusations) et plusieurs rôles de victime (c'est-à-dire plusieurs victimisations). Les définitions de chacun de ces rôles sont décrites plus loin.

### DESCRIPTION DES DONNÉES

Les données ont été extraites du système de gestion des dossiers (SGD) d'un important service de police de la Colombie-Britannique qui dessert plusieurs collectivités.<sup>6</sup> Les personnes dans le SGD se voient attribuer un numéro d'identification unique et sont associées à des incidents par le biais d'un code de type de rôle (voit la section « Mesures »). Les numéros d'identification uniques pour les personnes permettent d'associer des incidents distincts de VPI à des personnes particulières à partir de leurs associations de types de rôles respectifs, comme le rôle de victime ou celui d'auteur ou les deux. Par exemple, dans les incidents de VPI où la victime est un homme, l'incident serait lié à la personne par un rôle de victime et une date de signalement correspondante.

### MESURES

L'unité principale de cette étude est le type d'historique des rôles de chaque personne associée aux incidents de VPI dans les données policières. Par historique des rôles, on entend la séquence des associations de types de rôles de victime et d'auteur pour chaque personne, classées par les dates de chaque incident de VPI. Il existe deux types de rôles importants pour cette recherche. *Le premier est le rôle de victime, qui regroupe tous les rôles dans lesquels une personne est définie par la police comme victime dans le contexte de l'incident de VPI. Le second est appelé rôle d'auteur et comprend les associations de rôles d'arrestation, d'inculpation, d'inculpation recommandée, de suspect passible de poursuites et de suspect (par exemple, la victime décide de ne pas poursuivre).* La grande majorité des types de rôle d'auteur concerne les personnes qui sont des inculpées (soit 86,1 %) ou des suspects passible de poursuites (soit 12,1 %).

Cette étude présente également des dénombrements des types de rôles pour les personnes ayant plusieurs rôles liés à la VPI afin d'analyser la violence mutuelle, symétrique et asymétrique dans les incidents de récidive des auteurs et des victimes. Les données comprennent un champ pour le genre de toutes les personnes associées à un incident de VPI en tant que victime ou auteur, ce qui permet d'examiner l'influence du genre sur l'historique des rôles de victime et d'auteur.



## RÉSULTATS

Conformément à des recherches antérieures, les résultats révèlent une tendance générale d'asymétrie des genres dans les infractions de VPI, tant chez les femmes en général que dans les contacts répétés avec la police pour ce type d'infractions. Sur l'ensemble des contacts répétés avec la police, les résultats indiquent que la probabilité d'être victimisée à plusieurs reprises est nettement plus élevée chez les femmes. Toutefois, une part notable de violence symétrique et mutuelle est observée, comme en témoignent des niveaux comparables de rôles de victime et d'auteur dans les historiques des femmes également. De plus, à mesure que le nombre d'incidents associés augmente, une plus grande proportion de femmes présente une ou plusieurs associations à un rôle d'auteur dans leur historique. Les résultats indiquent que, dans le contexte de violence mutuelle, les femmes sont également susceptibles d'avoir un nombre limité de rôles d'auteur (c.-à-d. un seul) dans le cadre d'un historique plus important de victimisation.

## DISCUSSION APPROFONDIE

La répartition des associations de rôles dans l'échantillon d'incidents de SP-VPI, présentée dans la Figure 1 et la Figure 2 pour l'ensemble des victimes et des auteurs, montre que 75,6 % des victimes sont des femmes (Figure 1) et que 78,8 % des auteurs sont des hommes (Figure 2). Globalement, dans cet échantillon, les hommes sont presque quatre fois plus susceptibles que les femmes d'être auteurs de VPI, tandis que les femmes sont plus de trois fois plus susceptibles que les hommes d'en être victimes. Ces résultats sont comparables à ceux d'études antérieures fondées sur les données du DUC (voir Brennan, 2011).

Figure 1: *Proportion des rôles de victime selon le sexe dans les incidents de SP-VPI*

**Rôles de victime des hommes et des femmes (n=34 907)**

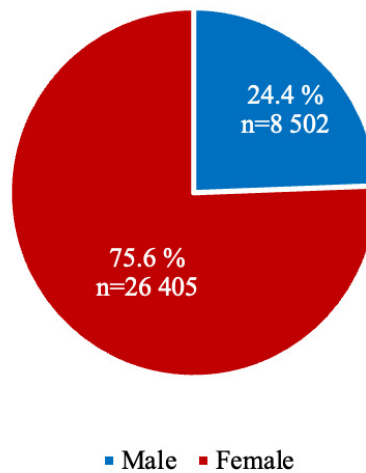
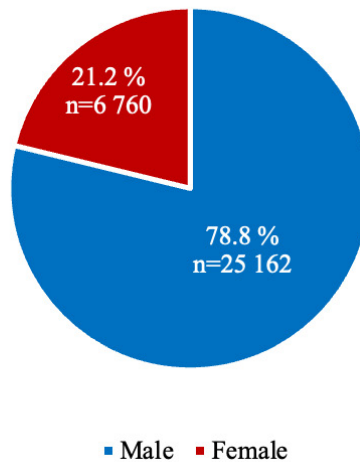


Figure 2: *Proportion des rôles d'auteur selon le sexe dans les incidents de SP-VPI*

**Rôles d'auteur des hommes et des femmes (n=31 922)**



Un moyen important d'évaluer les tendances de victimisation liées aux incidents de SP-VPI consiste à prendre en compte les totaux des associations de rôles de la victime et de l'auteur, pour chaque personne dans son historique des rôles. Le Tableau 1 présente les fréquences des associations de rôles de victime et d'auteur pour chaque genre. En ce qui concerne les victimisations multiples, 10,3 % des femmes ont été victimisées deux fois, tandis que 2,3 % des hommes l'ont été deux fois. La proportion de femmes victimisées à trois reprises ou plus est encore plus élevée, atteignant 4,1 %, comparativement à 0,6 % chez les hommes. Plus de 14 % des femmes victimes font l'objet de victimisations multiples (par rapport à 3 % chez les hommes). Comme prévu, une tendance opposée se manifeste pour les auteurs récidivistes de SP-VPI dans cet échantillon.

Tableau 1 : Décompte des rôles de victime et d'auteur pour les personnes ayant 0, 1, 2 et 3+ associations de rôles selon le sexe

Décompte des rôles	Rôles de victime						Rôles d'auteur					
	Total		Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes	
	N (50 833)	%	N (25 720)	%	N (25 113)	%	N (50 833)	%	N (25 720)	%	N (25 113)	%
0	22 078	43,4	18 158	70,6	3 920	15,6	24 840	48,9	5 609	21,8	19 231	76,6
1	24 405	48,0	6 817	26,5	17 588	70,0	21 817	42,9	16 613	64,6	5 204	20,7
2	3 174	6,2	595	2,3	2 579	10,3	2 991	5,9	2 465	9,6	526	2,1
3+	1 176	2,3	150	0,6	1 026	4,1	1 185	2,3	1 033	4,0	152	0,6
Moyenne	0,69		0,33		1,05		0,63		0,98		0,27	
<i>t</i> = -122,33, <i>p</i> < 0,001						<i>t</i> = 120,52, <i>p</i> < 0,001						

Un autre moyen d'évaluer la symétrie et l'asymétrie des genres ainsi que la violence mutuelle dans les types de rôles consiste à examiner la proportion de rôles de victime et d'auteur pour les personnes récidivistes ayant différents nombres d'associations totales de rôles. Il est possible d'examiner différents groupes de victimes liées aux incidents de SP-VPI chez les hommes et les femmes ayant des rôles multiples afin de détecter des tendances de victimisation et de perpétration, par exemple victime seulement (aucun rôle d'auteur), auteur seulement (aucun rôle de victime), violence mutuelle (un ou plusieurs rôles de victime et un ou plusieurs rôles d'auteur), et violence symétrique (un nombre égal de rôles de victime et d'auteur). Cette étude évalue ce phénomène en examinant les changements survenus dans la proportion d'hommes et de femmes qui ont un rôle d'auteur à mesure que le nombre de rôles dans leur historique augmente. Les Tableaux 2, 3, 4 et 5 présentent la proportion de rôles d'auteur pour tous les hommes et toutes les femmes ayant respectivement deux, trois, quatre et plus de cinq rôles au total<sup>7</sup>.

Tableau 2 : Proportion du décompte des rôles d'auteur pour les hommes et les femmes ayant 2 rôles dans les incidents de SP-VPI

Décompte des proportions des rôles	La proportion des totaux des rôles d'auteur pour les hommes et les femmes					
	Hommes		Femmes		Toutes les personnes	
	N	%	N	%	N	%
0 rôle (0 %)	329	9,3	2 147	62,1	2 476	35,4
1 rôle (50 %)	1 131	32,0	1 066	30,9	2 197	31,4
2 rôles (100 %)	2 074	58,7	242	7,0	2 316	33,1
<b>Total</b>	<b>3 534</b>	<b>100</b>	<b>3 455</b>	<b>100</b>	<b>6 989</b>	<b>99,9</b>
$\chi^2 = 2\,785,40, p < 0,001$						

Tableau 3 : Proportion du décompte des rôles d'auteur pour les hommes et les femmes ayant 3 rôles dans les incidents de SP-VPI

Décompte des proportions des rôles	La proportion des totaux des rôles d'auteur pour les hommes et les femmes					
	Hommes		Femmes		Toutes les personnes	
	N	%	N	%	N	%
0 rôle (0 %)	46	4,4	500	49,1	546	26,5
1 rôle (33,3 %)	149	14,3	329	32,3	478	23,2
2 rôles (66,6 %)	304	29,1	146	14,3	450	21,8
3 rôles (100 %)	545	52,2	43	4,2	588	28,5
<b>Total</b>	<b>1 044</b>	<b>100</b>	<b>1 018</b>	<b>99,9</b>	<b>2 062</b>	<b>100</b>
$\chi^2 = 929,16, p < 0,001$						

Les Tableaux 2 à 5 montrent une tendance générale d'asymétrie des genres dans les rôles de victime et d'auteur relatives aux incidents de SP-VPI, et ce, pour les hommes et les femmes ayant des rôles multiples. Comme l'indique le Tableau 2, la majorité (soit 62,1 %) des femmes ayant deux rôles n'ont aucun rôle d'auteur, tandis que 9,3 % des hommes ayant deux rôles n'ont aucun rôle d'auteur. En revanche, 58,7 % des hommes et 7,0 % des femmes ayant deux rôles n'ont que des rôles d'auteur (100 %) relatives aux incidents de SP-VPI.

Tableau 4 : Proportion du décompte des rôles d'auteur pour les hommes et les femmes ayant 4 rôles dans les incidents de SP-VPI

Décompte des proportions des rôles	La proportion des totaux des rôles d'auteur pour les hommes et les femmes					
	Hommes		Femmes		Toutes les personnes	
	N	%	N	%	N	%
0 rôle (0 %)	11	3,1	162	40,2	173	22,9
1 rôle (25 %)	28	7,9	118	29,3	146	19,3
2 rôles (50 %)	62	17,5	83	20,6	145	19,2
3 rôles (75 %)	100	28,2	26	6,5	126	16,6
4 rôles (100 %)	153	43,2	14	3,5	167	22,1
<b>Total</b>	<b>354</b>	<b>99,9</b>	<b>403</b>	<b>100,1</b>	<b>757</b>	<b>100,1</b>
$\chi^2 = 347,76, p < 0,001$						

Tableau 5 : Proportion du décompte des rôles d'auteur pour les hommes et les femmes ayant 5+ rôles dans les incidents de SP-VPI

Décompte des proportions des rôles	La proportion des totaux des rôles d'auteur pour les hommes et les femmes					
	Hommes		Femmes		Toutes les personnes	
	N	%	N	%	N	%
0 %	3	1,1	84	30,1	87	15,8
1 % à 25 %	7	2,6	76	27,2	83	15,1
26 % à 49 %	29	10,7	67	24,0	96	17,5
50 %	17	6,3	13	4,7	30	5,5
51 % à 75 %	64	23,7	26	9,3	90	16,4
76 % à 99 %	62	23,0	12	4,3	74	13,5
100 %	88	32,6	1	0,4	89	16,2
<b>Total</b>	<b>270</b>	<b>100</b>	<b>279</b>	<b>100</b>	<b>549</b>	<b>100</b>
$\chi^2 = 292,16, p < 0,001$						

Ces tendances générales sont évidentes dans les Tableaux 2 à 5, sauf qu'à mesure que le nombre total d'associations de rôles augmente, les femmes sont plus susceptibles d'avoir un ou plusieurs rôles d'auteur. La proportion de femmes n'ayant aucun rôle d'auteur diminue, passant de 62,1 % chez les femmes ayant deux rôles à 30,1 % chez celles ayant cinq rôles ou plus. Pris dans leur ensemble, ces données indiquent qu'à mesure que le nombre d'associations de rôles augmente, la proportion de femmes ayant un ou plusieurs rôles d'auteur augmente également. Par contre, les hommes ayant des associations de rôles répétées présentent un pourcentage plus faible de rôles de victime seulement. Parmi les hommes ayant deux associations de rôles, 9,3 % n'ont aucun rôle d'auteur, tandis que cette proportion est de seulement 1,1 % chez ceux ayant cinq rôles ou plus. De plus, le pourcentage d'hommes n'ayant que des rôles d'auteur diminue à mesure que le nombre d'associations de rôles augmente. La proportion d'hommes ayant exclusivement des rôles d'auteur diminue, passant de 58,7 % chez ceux ayant deux rôles à 32,6 % chez ceux en ayant cinq ou plus.

Les Tableaux 2 à 5 montrent qu'un degré important de symétrie et de violence mutuelle caractérise les incidents de SP-VPI dans l'échantillon. Bien que la SP-VPI soit perpétrée de manière disproportionnée par des hommes ayant des rôles multiples, une grande proportion d'incidents de VPI impliquent des femmes auteurs, comme l'indiquent les tableaux. Parmi les femmes ayant deux rôles, 37,9 % ont 50 % ou plus de rôles d'auteur, contre 18,7 % chez celles ayant cinq rôles ou plus. Les tableaux mettent en lumière une certaine symétrie des genres dans les types de rôles pour les hommes et les femmes ayant un nombre égal de rôles de victime et un rôle d'auteur. En outre, les tableaux démontrent qu'il existe une quantité importante de violence mutuelle chez les femmes ayant plusieurs rôles. Globalement, ces tableaux montrent que bien qu'il existe une quantité importante de violence mutuelle dans l'échantillon, il y a une proportion disproportionnée d'historiques des rôles dominés par les auteurs chez les hommes et une proportion disproportionnée d'historiques de rôles dominés par les victimes chez les femmes ayant des associations de rôles répétées.

## DISCUSSION FINALE ET CONCLUSIONS

Les résultats de cette étude, fondés sur l'historique des rôles dans les incidents de VPI signalés à la police, corroborent les recherches antérieures sur la nature asymétrique de SP-VPI dans l'ensemble de l'échantillon et chez les personnes ayant plusieurs associations de rôle. La catégorie la plus répandue chez les femmes ayant de multiples associations de rôles correspond à des historiques définis exclusivement par des rôles de victime. Comme l'indiquent les résultats de la présente étude, bien que la violence entre partenaires intimes répétée observée par la police soit principalement perpétrée par des hommes, parallèlement, *il existe une proportion plus faible mais notable de femmes récidivistes en tant qu'auteurs, ainsi qu'une proportion, également faible mais notable, d'hommes dont les historiques sont dominés par des rôles de victime (victimes seulement ou majoritairement victimes).*

Les résultats révèlent également un niveau notable de violence perpétrée par des femmes, comme en témoigne une analyse de la violence symétrique et de la violence mutuelle dans les historiques des rôles. En ce qui concerne les personnes ayant été exposées à la VPI de manière répétée, une grande proportion des actes de violence peut être classée comme symétrique, lorsque les rôles d'auteur et de victime sont répartis à parts égales entre les hommes et les femmes. En outre, il existe une proportion importante d'incidents de violence mutuelle, définie par une combinaison de rôles de victime et d'auteur dans leurs historiques de VPI. *Bien que la violence mutuelle définie de cette manière soit notable, une part substantielle de femmes n'a qu'un seul rôle d'auteur dans un historique plus large de victimisation. En revanche, les hommes définis comme mutuellement violents présentent un faible nombre de rôles de victime, voire un seul, dans un historique caractérisé par un nombre important de rôles d'auteur.*

De même, bien que l'analyse des associations de rôles répétées démontre que les hommes échantillonnés sont beaucoup plus susceptibles d'avoir commis de manière répétée la SP-VPI, l'analyse de l'exposition répétée à la VPI dans les données policières indique qu'à mesure que le nombre d'incidents associés augmente, une plus grande proportion de femmes acquièrent au moins un faible nombre d'associations, voire une seule, à un rôle d'auteur. *L'augmentation du nombre d'incidents tend à montrer que les femmes sont plus susceptibles d'être considérées comme auteures lorsque le nombre d'incidents augmente, même si elles demeurent principalement des victimes selon leurs historiques des rôles.*

L'analyse des incidents de SP-VPI est importante pour plusieurs raisons. *Premièrement, les contacts avec la police liés à la VPI ont tendance à correspondre, en moyenne, à des formes plus graves de vVPI, d'où l'importance de comprendre les différents types d'incidents de SP-VPI. Deuxièmement, la police est le premier intervenant lors des incidents de VPI, car elle représente un point de contact crucial pour les interventions formelles et informelles liées à ces incidents.* La présence de différents groupes dans ces données indique que la police pourrait s'appuyer sur l'historique des rôles pour mieux déterminer la victimisation dans les incidents de SP-VPI (notamment pour identifier l'agresseur principal) et assumer son rôle de point d'accès aux divers services de soutien destinés aux victimes, hommes comme femmes. Il est donc nécessaire que les politiques et les services en matière de lutte contre la VPI tiennent compte de ces différents groupes de victimes et d'auteurs, en fonction de leurs historiques dans les incidents de SP-VPI, et adaptent les interventions en conséquence.

Les informations complémentaires devraient inclure des détails sur les incidents antérieurs, l'historique des rôles et la gravité des préjudices subis, afin de faciliter la prise de décisions éclairées concernant l'inculpation obligatoire, l'inculpation réciproque et l'identification de l'agresseur principal (voir Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2010; Pollack, Battaglia et Allspach, 2005). *Par ailleurs, il est nécessaire de mieux documenter les réalités sociales et systémiques intersectionnelles en jeu, notamment en recueillant davantage de données sur des facteurs comme l'origine ethnique, la santé (mentale et physique), la stabilité financière, l'âge et les tendances antérieures liées à la VPI. Dans cette optique, il est essentiel de prendre en compte le contexte réel et l'expérience vécue des victimes et des auteurs.*

En ce qui concerne les conséquences pour les politiques et les procédures générales en matière de VPI, il est préoccupant de constater que le concept de symétrie des genres semble demeurer prédominant tant dans le système judiciaire et que dans la prise de décision des services sociaux (Martinson et Jackson, 2019 : 66). Cette situation peut avoir une incidence sur la prise de décision à tous les niveaux du processus judiciaire et de la justice sociale, que ce soit dans l'identification de l'agresseur principal par la police lors d'un incident de VPI, la nécessité ou non d'une ordonnance de protection, la répartition du temps parental, ou encore les questions de garde et de droit de visite des enfants (Martinson et Jackson, 2021).

*Cette question revêt une importance particulière pour la police, compte tenu de la réalité des premiers intervenants. Elle est également cruciale, de manière similaire, pour les systèmes de justice pénale en général, notamment dans l'examen de la libération sous caution assortie de restrictions particulières pour les ordonnances de protection ou de restriction, ainsi que pour les personnes qui effectuent des évaluations et rendent des décisions en matière de droit de la famille, par exemple en ce qui concerne la garde et le droit de visite (ou « temps parental » comme on le désigne désormais dans la version modifiée de Loi sur le divorce du Canada). Des recherches plus poussées sur la symétrie et l'asymétrie des genres dans les incidents de VPI, faisant usage de données sur l'historique des rôles des personnes, devraient examiner d'autres attributs des incidents de VPI, comme la gravité de l'infraction et les caractéristiques du lieu (par exemple milieu rural ou urbain). Plus précisément, dans le contexte rural, le manque de ressources et de soutien constitue un obstacle qui contribue à des taux d'incidents de VPI signalés à la police, qui peuvent être considérablement plus élevés au sein des collectivités rurales (Allen, 2021).*

## LIMITATIONS ET ORIENTATIONS POUR LES RECHERCHES FUTURES

La principale limitation de cette étude tient au fait qu'une partie des incidents de VPI est signalée à la police par les victimes. Bien que cette constatation signifie que les données policières sous-estiment l'ampleur du phénomène par rapport aux enquêtes de victimisation, il est essentiel de rappeler que les incidents signalés à la police ont tendance à être plus graves que ceux non déclarés (Burczycka, 2021). Toutefois, dans l'ensemble, elle indique qu'il est possible que les incidents non signalés modifient les tendances de répétition des actes de VPI présentées dans cet article. Cette considération demeure valable en dépit du fait que les tendances globales de victimisation et de perpétration recensées dans les incidents de SP-VPI sont similaires à celles observées dans d'autres sources officielles de données policières (Burczycka, 2021).

Ce document d'apprentissage porte principalement sur les victimes et les auteurs de VPI rencontrés par la police. L'étude montre qu'il existe différents types de femmes et d'hommes victimes de VPI dans les données policières, dont les besoins méritent d'être pris en compte dans la fourniture de soutien et de services appropriés.

La nature des données présentées ici offre de nouvelles perspectives pour des recherches futures sur la spécialisation et le recours hiérarchique liés aux infractions dans le cadre d'un échantillon d'incidents de SP-VPI répétée. Les recherches sur la spécialisation et le recours hiérarchique ont démontré que le recours hiérarchique constitue une préoccupation majeure pour les autorités policières qui interviennent dans des incidents de VPI (Neset, Bjorngaard, Nottestad, Whittington, Lynum, Psychol et Palmstierna, 2020; Robinson, Pinchevsky et Guthrie, 2018). *Il faut que les recherches quantitatives ultérieures sur la VPI tiennent également compte des informations qualitatives concernant les incidents qui y sont associés. Comme mentionné précédemment, les perceptions et les expériences vécues des victimes et des auteurs peuvent fournir des informations contextuelles intersectionnelles précieuses sur les incidents, notamment pour mieux comprendre les tendances de victimisation et d'infraction répétées.* Ces informations peuvent être recueillies par le biais d'entrevues qualitatives avec les personnes concernées.

En conclusion, en ce qui concerne les conséquences pour les politiques et les procédures relatives aux incidents de VPI, il convient de souligner les résultats asymétriques de l'analyse des données policières. *Ces résultats peuvent être liés à un niveau de gravité plus élevé de l'infraction chez les femmes, ce qui pourrait à son tour se traduire par un besoin accru de services et de soutien pour les préjudices subis par les femmes, comme des soins médicaux et la garde d'enfants pour assurer leur propre sécurité, santé et bien-être et ceux de leurs enfants.* L'asymétrie des genres dans l'ensemble des incidents de SP-VPI et l'inculpation des femmes ayant des contacts multiples avec la victime peuvent potentiellement poser problème dans la décision des femmes de solliciter de l'aide ou une intervention. Par conséquent, afin de prendre des décisions plus éclairées en vue d'obtenir des résultats justes concernant les politiques en matière d'inculpation obligatoire et d'agresseur principal, ainsi que des résultats procéduraux associés à ces politiques, *il est essentiel de bien comprendre les dynamiques des comportements et des contextes des victimes.*



# Notes

- 1 Voir Neilson (2020), Bibliographie supplémentaire n° 1 : Dans les études statistiques à grande échelle (dont fait partie l'ensemble de données de l'ESG canadienne sur la victimisation), Neilson remarque que la majorité des actes signalés sont des actes isolés de violence mineure survenus lors de conflits, ne reflétant pas des schémas de violence ou des actes de violence en légitime défense.
- 2 Le terrorisme intime est la catégorie la plus grave de violence entre partenaires intimes dans la typologie de Johnson (2011).
- 3 Straus et coll. (1996 : 303) soulignent que, lorsqu'on utilise des données de couple où il existe des rapports contradictoires, il convient d'utiliser le score le plus élevé des deux pour saisir le nombre d'incidents de violence.
- 4 Une étude récente a utilisé des vignettes sur la violence dans les relations avec des sujets afin d'analyser dans quelle mesure la bidirectionnalité dans les cas de VPI influence les perceptions du public à l'égard des victimes et des auteurs. Les auteurs concluent que « lorsque la violence était bidirectionnelle, les participants percevaient généralement un risque moins élevé associé à l'auteur, un préjudice physique et psychologique moindre pour la victime, ainsi qu'une responsabilité accrue de cette dernière » (Ahmed et coll. 2024 : 11).
- 5 Il convient de souligner que les données d'incidents présentées ici ne sont pas équivalentes aux statistiques du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC) transmises au Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ). Les données utilisées dans cette étude correspondent aux informations brutes et anonymisées sur les incidents et les personnes.
- 6 L'approbation déontologique a été accordée par le Bureau de l'éthique de la recherche le 8 août 2012.
- 7 Les statistiques spécifiques du Chi carré et des valeurs p sont indiquées dans chaque tableau.

# References

Ahmed, Simran, Helmus, Maaïke et Alexandra Lysova

2024 Perception publique de la violence bidirectionnelle entre partenaires intimes. *Journal of Criminal Justice* 90 : 1-22. (en anglais seulement)

Allen, Mary

2021 Crimes déclarés par les services de police desservant des populations majoritairement autochtones, 2018. *Juristat*. Ottawa, Ontario : Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités

Archer, John

2002 Différences entre les sexes dans les actes d'agression physique au sein des couples hétérosexuels : une revue méta-analytique. *Aggression & Violent Behavior* 7(4) : 313-351. [https://doi.org/10.1016/S1359-1789\(01\)00061-1](https://doi.org/10.1016/S1359-1789(01)00061-1) (en anglais seulement)

Brennan, Shannon.

2011 La violence conjugale autodéclarée, 2009. Dans *La violence familiale au Canada : un profil statistique*, 2009. Ottawa, Ontario : Centre canadien de la statistique juridique. [https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-224-x/85-224-x2009000-fra.pdf?st=iKy\\_TrWj](https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-224-x/85-224-x2009000-fra.pdf?st=iKy_TrWj)

Brown, Jac

2012 Auteurs hommes, débat sur la symétrie des genres et cycle rejet-maltraitance : implications pour le traitement. *American Journal of Men's Health* 6(4) : 331-343. <https://doi.org/10.1177/1557988312439404> (en anglais seulement)

Burczycka, Marta

2021 Violence entre partenaires intimes au Canada, affaires déclarées par la police, 2018. *La violence entre partenaires intimes au Canada, 2018 : un aperçu*. Ottawa, Ontario : Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2019001/article/00018/02-eng.htm>

Burczycka, Marta

2016 Section 1 : Tendances en matière de violence conjugale autodéclarée au Canada, 2014. *La violence familiale au Canada : un profil statistique*, 2014. Ottawa, Ontario : Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités. Date de correction : le 7 décembre 2021 <https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/85-002-x/2016001/article/14303-eng.pdf?st=4DbkwaZo>

Conroy, Shana

2021 La violence conjugale au Canada, 2019. *Juristat*. Ottawa, Ontario : Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2021001/article/00016-fra.htm>

Cotter, Adam

2022 Perceptions et expériences relatives à la police et au système de justice au sein des populations noire et autochtone au Canada. *Juristat*. Ottawa, Ontario : Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2022001/article/00003-fra.htm>

Croix, Pamela

2022 Quarante-quatre pour cent : une brève histoire de la violence entre partenaires intimes. Oshawa, Ontario : Luke's Place Support & Resource Centre. <https://lukesplace.ca/wp-content/uploads/2022/06/family-violence-presentation-for-inquest-june-2022.pdf> (en anglais seulement)

DeKeseredy, Walter et Molly Dragiewicz

2007 Comprendre les complexités des perspectives féministes sur la violence faite aux femmes : un commentaire sur la manière dont Donald G. Dutton réévalue la violence domestique. *Violence Against Women* 13(8) : 874-884. <https://doi.org/10.1177/1077801207304806> (en anglais seulement)

DeKeseredy, Walter et Martin Schwartz

1998 Mesurer l'ampleur des violences faites aux femmes dans les relations hétérosexuelles intimes : une critique des échelles Conflict Tactics Scales. Harrisburg, Pennsylvanie : VAWNet. [https://vawnet.org/sites/default/files/materials/files/2016-09/AR\\_Ctscrit\\_0.pdf](https://vawnet.org/sites/default/files/materials/files/2016-09/AR_Ctscrit_0.pdf) (en anglais seulement)

Desmarais, Sarah, Reeves, Kim, Nicholls, Tonia, Telford, Robin et Martin Fiebert

2012a Prévalence de la violence physique dans les relations intimes, partie 1 : taux de victimisation des hommes et des femmes. *Partner Abuse* 3(2) : 140-169. <https://doi.org/10.1891/1946-6560.3.2.140> (en anglais seulement)

Desmarais, Sarah, Reeves, Kim, Nicholls, Tonia, Telford, Robin et Martin Fiebert

2012b Prévalence de la violence physique dans les relations intimes, partie 2 : taux de perpétration par les hommes et les femmes. *Partner Abuse* 3(2) : 170-198. <https://doi.org/10.1891/1946-6560.3.2.170> (en anglais seulement)

Dobash, Russell, Dobash, Eemerson, Wilson, Margo et Martin Daly

1992 Le mythe de la symétrie sexuelle dans la violence conjugale. *Social Problems* 39(1) : 71-91. <https://doi.org/10.2307/3096914> (en anglais seulement)

Gouvernement de la Colombie-Britannique (2010). La violence contre les femmes dans les relations.

Vancouver, C.-B. : Ministry of Public Safety and Solicitor General, Ministry of Attorney General & Ministry of Children and Family Development. (en anglais seulement)

Hester, Marianne

2013 Qui fait quoi à qui? Auteurs de violences sexistes et domestiques dans les dossiers de police anglais. *European Journal of Criminology* 10(5) : 623-637. <https://doi.org/10.1177/1477370813479078> (en anglais seulement)

Hine, Benjamin, Bates, Elizabeth et Sarah Wallace

2020 « Des hommes m'appellent et me disent : "Je ne peux pas être victime de violences conjugales" » : exploration des expériences des prestataires de soutien téléphonique pour les hommes victimes de violence et d'abus domestiques. *Journal of Interpersonal Violence* 37(7-8) : 1-32. <https://doi.org/10.1177/0886260520944551> (en anglais seulement)

Johnson, Michael

2011 Genre et types de violence entre partenaires intimes : une réponse à une revue de la

littérature antiféministe. *Aggression and Violent Behavior* 16(4) : 289-296. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2011.04.006> (en anglais seulement)

Lysova, Alexandra, Dim, Eugène et Donald Dutton  
Prévalence et conséquences de la violence entre partenaires intimes au Canada en 2019, telles que mesurées par l'enquête de victimisation nationale. *Partner Abuse* 10(2) : 199-221. <https://doi.org/10.1891/1946-6560.10.2.199> (en anglais seulement)

Martinson, Donna et Margaret Jackson  
2017 La violence familiale et l'évolution des rôles judiciaires : les juges comme gardiens de l'égalité dans les affaires de droit de la famille. *Revue canadienne du droit familial* 30(1) : 11-70. (en anglais seulement)

Martinson, Donna et Margaret Jackson  
2019 Évaluations de la violence familiale et de du parentage : droit, compétences et contexte social (résumé du rapport). Vancouver, C.-B. : Association du Barreau canadien. <https://fredacentre.com/wp-content/uploads/Martinson-Jackson-Family-Violence-and-Parenting-Assessments-Report-Highlights-and-Report-Brief-1.pdf> (en anglais seulement)

Martinson, Donna et Margaret Jackson  
2021 La Loi sur le divorce de 2021 : Violence familiale et droit de la famille. Vancouver, C.-B. : The FREDA Centre. [https://www.fredacentre.com/wp-content/uploads/Martinson\\_and\\_Jackson\\_Divorce\\_Act\\_2021\\_EN.pdf](https://www.fredacentre.com/wp-content/uploads/Martinson_and_Jackson_Divorce_Act_2021_EN.pdf)

Michalski, Joseph  
2005 Expliquer la violence entre partenaires intimes : les limitations sociologiques des études de victimisation. *Sociological Forum* 20(4) : 613-640. <https://doi.org/10.1007/s11206-005-9060-5> (en anglais seulement)

Centre national d'information sur la violence dans la famille  
2002 Violences conjugales contre les hommes : aperçu 2002. Ottawa, Ontario : Agence de la santé publique du Canada. [https://web.archive.org/web/20090104074211/http://www.phac-aspc.gc.ca/ncfv-cnivf/familyviolence/pdfs/Intimate\\_Partner.pdf](https://web.archive.org/web/20090104074211/http://www.phac-aspc.gc.ca/ncfv-cnivf/familyviolence/pdfs/Intimate_Partner.pdf)

Neilson, Linda  
2020 Répondre à la violence domestique dans les affaires de droit de la famille, de protection civile et de protection de l'enfance. Ottawa, Ontario : Institut canadien d'information juridique. <https://canlii.ca/t/ng> (en anglais seulement)

Neset, Merete, Bjorngaard, Johan, Notestad, Jim, Whittington, Richard, Lynum, Cecilie, Psychol, Cand et Tom Palmstierna  
2020 Facteurs associés aux décisions de la police sur les interventions immédiates à la violence entre partenaires intimes. *Journal of Interpersonal Violence* 35(15-16) : 2993-3010. <https://doi.org/10.1177/0886260517706762> (en anglais seulement)

Pollack, Shoshana, Battaglia, Mélanie et Anke Allspach  
2005 Femmes accusées de violence conjugale à Toronto : les conséquences involontaires des politiques d'inculpation obligatoire. Toronto, Ontario : The Women Abuse Council of Toronto. (en anglais seulement)

Richards, Tara, Jennings, Wesley, Tomsich, Elizabeth et Angela Gover  
2013 Une étude longitudinale des infractions et de la spécialisation parmi un échantillon d'auteurs de violence entre partenaires intimes du Massachusetts. *Journal of Interpersonal Violence* 28(3) : 643-663. <https://doi.org/10.1177/0886260512455519> (en anglais seulement)

Robinson, Amanda, Pinchevsky, Gillian et Jennifer Guthrie  
2018 Une petite constellation : facteurs de risque influençant les perceptions de la police en matière de violence entre partenaires intimes. *Policing and Society* 28(2) : 189-204. <https://doi.org/10.1080/10439463.2016.1151881> (en anglais seulement)

Schwartz, Martin  
1987 Genre et blessures dans les cas d'agression conjugale. *Sociological Focus* 20(1) : 61-75. <https://doi.org/10.1080/00380237.1987.10570518> (en anglais seulement)

Statistique Canada  
2023 Résumé : tendances en matière de violence familiale et de violence entre partenaires intimes au Canada, affaires déclarées par la police, 2022 Ottawa, Ontario : Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/daily-quotidien/231121/dq231121b-fra.pdf?st=ubWSunay>

Statistique Canada  
2022 Résumé : profil statistique de la violence entre partenaires intimes au Canada. Ottawa, Ontario : Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités. <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/441/FEWO/Brief/BR11575288/br-external/StatisticsCanada-Brief-e.pdf>

Straus, Murray  
2011 Symétrie des genres et mutualité dans la perpétration de violences conjugales au niveau clinique : preuves empiriques et implications pour la prévention et le traitement. *Aggression and Violent Behavior* 16 : 279-288. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1359178911000620> (en anglais seulement)

Straus, Murray, Hamby, Sherry, Boney-McCoy, Sue et David Sugarman  
1996 La version révisée des Conflict Tactics Scales (CTS2) : Développement et données psychométriques préliminaires. *Journal of Family Issues* 17(3) : 283-316. <https://doi.org/10.1177/019251396017003001> (en anglais seulement)

Straus, Murray et Ethel Mickey  
2012 Fiabilité, validité et prévalence de la violence entre partenaires intimes mesurée par les échelles Conflict Tactics Scales dans les pays à prédominance masculine. *Aggression and Violent Behavior* 17(5) : 463-474. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2012.06.004> (en anglais seulement)

Office des Nations Unies contre la drogue et le crime  
2010 Manuel sur les enquêtes de victimisation. Genève, Confédération Helvétique : Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. [https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/Crime-statistics/Manual\\_Victimization\\_French\\_030210.pdf](https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/Crime-statistics/Manual_Victimization_French_030210.pdf)